

Check-list création association locale

1. FAIRE LE CHOIX D'ÉTABLIR UNE ASSO LOCALE

A. CRÉER UNE ASSOCIATION LOCALE

Quelques bonnes raisons de passer d'un collectif à une association locale :

- Devenir l'association référente des cyclomobilités professionnelles sur le territoire
- Créer des partenariats, participer à des expérimentations, mener des projets, améliorer et développer les infrastructures cyclables, etc.
- Accroître votre visibilité auprès des citoyen·ne·s, entreprises, donneurs d'ordres, collectivités...)
- Porter une voix commune des professionnel·les à vélo et avoir un impact significatif et positif sur la cyclabilité de votre territoire

B. EFFECTUER DES DÉMARCHES EN AMONT

- Contacter tous les membres du collectif local, se réunir et échanger sur les motivations et la disponibilité de chacun·e
- Présence d'au moins 2-3 personnes avec une forte capacité d'engagement de leur temps
- Évaluer la pertinence de la création de l'association : objectifs individuels et pour le collectif, intentions et/ou intérêts (convivialité, financement, lien avec la collectivité...)
- Prendre contact avec les Boîtes à Vélo - France : contact@lesboitesavelo.org

👉 Retrouvez la FAQ en bas de page

2. CRÉATION

C. RÉUNIR TOUTES LES PERSONNES SOUHAITANT S'ENGAGER AFIN DE COOPÉRER ET D'ÉCHANGER

- Définir ensemble le projet associatif
- Faire voter les statuts, le règlement intérieur, l'adresse (siège social) et définir/élire un comité de direction en charge de prendre des décisions.
- Établir un calendrier afin de se réunir régulièrement

Puis définir rapidement des rôles et des fonctions, par exemple :

- Relation avec les institutions et élu·e·s, et lien avec Les Boîtes à Vélo - France
- Logistique des réunions (réservation de salles, petits matériels...)
- Chargé·e de communication et du lien avec les professionnel·les à vélo du territoire
- Fixer clairement les règles d'intégration de nouveaux membres

D. ÉTABLIR UN PREMIER RÉFÉRENCEMENT LOCAL

- Identifier les professionnel·le·s qui utilisent majoritairement le vélo dans leurs déplacements
- Aller « recruter » d'autres membres

E. CRÉER UNE ASSOCIATION

* = éléments obligatoires

- *Réunir au moins 3 adhérent·e·s prêt·e·s à s'engager dans l'association
- *Rédiger et déposer les statuts (au moins 2 membres dans le bureau : président·e et trésorier·e) + procès-verbal d'assemblée générale constitutive
- *Établir le siège social de l'association (si possible dans un lieu associatif local pour éviter les éventuels changements d'adresse)
- *Déclarer son association à la préfecture + publication au JOAFFE
- *S'immatriculer au répertoire Siren auprès de l'INSEE : Obtention d'un numéro Siren, d'un numéro SIRET et d'un code APE
- *Ouvrir un compte bancaire (nécessite généralement un dépôt de 150€)
- Souscrire un contrat d'assurance (*obligatoire lors de l'[organisation d'événements](#))
- Créer les pages dédiées sur les réseaux sociaux en lien avec Les Boîtes à Vélo – France ➡ voir plus bas
- Créer quelques outils de partage de l'information pour y stocker les éléments administratifs, les comptes rendus de réunion, les photos des événements... (google drive, dropbox...)
- Disposer d'outils de communication "Boîtes à Vélo" (oriflammes, flyers...) ➡ voir plus bas

3. COOPÉRATION

- Créer des projets à plusieurs
 - Se fédérer sur le modèle coopératif et mutualiser des coûts et des services
 - Mutualiser un lieu : créer ou louer un espace de co-working
 - Créer des projets en commun ponctuels ou pérennes
- Créer des temps d'échanges thématiques (par exemple : Modèles économiques, Communication, Matériel)
- Mutualiser du matériel, disposer par exemple d'un ou plusieurs vélos en cas de panne

👉 Retrouvez quelques exemples dans la FAQ

4. COMMUNICATION / RÉSEAU

F. CÔTÉ ASSOCIATION LOCALE

- Rencontrer les institutions, collectivités locales et associations alliées
- Participer à des événements en commun pour faire connaître les entrepreneur·e·s à vélo du secteur
- Rechercher des financements locaux ou régionaux si cela est pertinent pour le projet associatif
- Créer des liens avec les autres associations locales, notamment les régions ou villes proches
- Créer des liens avec Les Boîtes à Vélo – France

- Prévoir un temps d'échange de 30' avec la community manager/graphiste et la chargée de communication interne pour envisager la collaboration sur les aspects communication
- Communiquer les identités des membres du bureau qui seront les personnes référentes pour les échanges avec le national
- Réponses à des appels à projets en commun
- Échanges de bonnes pratiques
- Relais de communication : faire remonter les temps forts locaux et inversement
- Continuer à se voir régulièrement, se rencontrer pour échanger sur des éléments informels et toujours alimenter les pratiques de chacun.

G. CE QUE L'ASSOCIATION NATIONALE VOUS FOURNIT

- Une adresse e-mail spéciale asso locale (exemple : babeaubouldoux@lesboitesavelo.org)
- Un référencement de l'antenne sur le site national (onglet "Nos antennes locales" et "Contact")
- Un formulaire d'adhésion dédié (sur le site national + lien direct)
- La possibilité de fournir gratuitement un kit comm composé de :
 - 1 roll-up
 - 200 flyers A5 recto-verso
 - En plus de ces 2 éléments fournis clés en main, l'association nationale peut également, en fonction des besoins, fournir d'autres supports ou accompagner sur la création de supports locaux (conseils, relecture). Il existe une charte graphique pour tout visuel à respecter. Merci de respecter le process de demandes graphiques mis en place.
- La possibilité de créer un « groupe avancé » sur assoconnect pour la comptabilité, le suivi des adhérent·e·s, l'organisation d'événements, l'e-mailing... Au tarif de 10€ TTC/mois
- Un relai des temps forts de l'association locale qui méritent une communication en interne ou à l'externe (et inversement).

FAQ : CRÉATION D'UNE ASSOCIATION LOCALE

→ Pourquoi faire le choix d'une association locale ? Quels en sont les avantages ?

Se réunir en collectif sous la forme d'une association permet la reconnaissance des actions de ses membres sous un statut juridique officiel - généralement - valorisé par les collectivités. Les demandes de financement sont facilitées, les événements organisés ont une portée plus significative et la vision des acteurs de votre territoire quant aux cyclomobilités professionnelles s'en trouve changée positivement.

→ Quel est le temps d'investissement à prévoir ?

Au démarrage, il est important qu'au moins 2 membres (3 idéalement) s'engagent à dynamiser l'association et s'investissent aussi bien du côté administratif que du côté définition d'un plan d'actions à mener en fonction des objectifs de l'association. Seront aussi à prévoir des rencontres avec l'équipe des Boîtes à Vélo – France. À noter que les activités de bénévolat associatif donnent lieu à des droits CEC (Compte Engagement Citoyen) à hauteur de 240€ cumulables avec votre CPF ([voir conditions](#)).

→ Le montant des adhésions locales revient-il tout ou partie à l'association locale ?

Vos adhérents adhèrent auprès des Boîtes à Vélo – France. Puis l'association nationale procède à la rétrocession de 80% du montant de vos adhésions locales. Cela peut constituer un premier socle de trésorerie.

→ Quelles sont les collectivités, institutions, associations avec lesquelles nouer des liens ?

CMA, CCI, ville, métropole, région, associations de l'ESS, associations vélo et du [réseau FUB](#) sont autant de potentielles alliées locales à rencontrer.

→ Vers qui l'association locale peut-elle se tourner pour bénéficier de conseils et d'accompagnement à la création ?

Vous pouvez entrer en contact avec d'autres associations locales pérennes (Nantes, Lyon) ou récemment créées (Rouen, Bretagne). La création d'une « Promotion des collectifs en association » pourrait être pertinente. Une autre offre d'accompagnement est en cours de réflexion.

→ Comment mutualiser un lieu ? Quelques exemples :

- Les Boîtes à Vélo - La Rochelle louent et partagent des bureaux dans un espace de co-working
- 4 adhérents des Boîtes à Vélo - Nantes ont créé pour leurs entreprises une « coloc' de la cyclomobilité »
- De nombreuses associations locales décident de se réunir mensuellement chez l'un·e des adhérent·es (à tour de rôle) pour des afterworks, des temps d'échange, etc.

→ Quelques exemples de projets mis en place par des associations locales :

- Les Boîtes à Vélo - Lyon x CMA Lyon et [Les Boîtes à Vélo - Grenoble x CMA Isère](#), ont lancé un programme d'expérimentation du vélo cargo pour mettre en selle des artisans de la région et qu'ils puissent tester le vélo-cargo au quotidien dans leur activité professionnelle pendant 1 mois
- Les Boîtes à Vélo - Auvergne Rhône Alpes (Lyon + Grenoble) étaient partenaires du Salon Mobility à Lyon
- Les Boîtes à Vélo - Angers ont lancé la [campagne de communication itinérante "Com1Cargo"](#) avec Angers Loire Métropole pour mettre en lumière la sécurité à vélo et l'importance d'un bon éclairage.
- Les Boîtes à vélo - Angers organisent depuis 4 ans le projet 1000 fleurs 1000 commerces en partenariat avec Angers Loire Métropole. Objectif : distribuer -à vélo-cargo- 1000 cyclamens aux commerçants de la ville, avec le sourire et la bonne humeur.
- Les Boîtes à Vélo - Nantes ont co-organisé un temps de témoignage et de démonstration de matériel de cyclologistique en partenariat avec la CCI Nantes St-Nazaire et le MiN Nantes Métropole afin de montrer ce qu'est le transport à vélo.
- Les Boîtes à Vélo - Nantes ont répondu à un appel d'offre publique à plusieurs logisticiens.
- Les Boîtes à Vélo - Bordeaux étaient partenaires de l'Atelier Cyclo-mobilité des Artisans organisé par la CMA Nouvelle-Aquitaine